

LE

SPORT UNIVERSEL

ILLUSTRÉ



LA SAINT-HUBERT AU CHATEAU DU LUART

CHRONIQUE

PUISQUE les courses nous laissent un moment de répit, nous en profiterons pour jeter un coup d'œil sur un document instructif que le manque de place seul nous a empêché d'examiner plus tôt. Il s'agit du rapport annuel dressé par le directeur des Haras où se résume en chiffres notre situation hippique. Vous vous doutez bien, n'est-ce pas, qu'elle n'est pas des plus brillantes. Raison de plus, pour la regarder en face.

Un des chapitres qui reflètent le plus sûrement l'aspect des choses, c'est le service de la monte. L'État entretient constamment dans ses dépôts, le même effectif de reproducteurs; il s'efforce de conserver une proportion constante entre les diverses races. Le total se décomposait pour 1912 en 228 pur sang anglais, 99 arabes purs et 217 anglo-arabes; les demi-sang de toutes espèces étaient au nombre de 1801, les postiers de 373 et les chevaux de trait 730, au total 3.448 têtes.

Quel accueil les propriétaires de juments ont-ils fait dans l'ensemble, à ces diverses catégories d'animaux?

A eux tous, 3.434 étalons nationaux ont sailli en 1911, 156.289 juments, soit une moyenne légèrement supérieure à 45. Les juments de pur sang étaient au nombre de 3.211, les demi-sang de 74.885, les juments de trait de 78.193.

Si l'on examine, d'autre part, le résultat de la monte des étalons approuvés et autorisés, on constate qu'au total il a été sailli dans toute la France, l'année dernière, 259.690 juments. Sur ce nombre, 23.571 ont été livrées aux étalons de pur sang, 109.336 aux étalons de demi-sang, et 126.753 aux étalons.

Pour établir une comparaison, remontons quelques années en arrière, à 1898 par exemple, époque à laquelle l'État n'entretenait que 3.000 reproducteurs, chiffre qui apparaissait alors comme insuffisant. Ce qui a motivé la loi dite d'accroissement portant l'effectif légal à 3.500 têtes.

A cette époque, le nombre des juments saillies était inférieur au chiffre actuel. On accusait 238.472 poulinières seulement. En revanche, 170.000 étaient livrées aux étalons de sang, contre 132.000 à l'heure présente; les étalons de trait qui n'en servaient que 67.000 voient donc leur clientèle augmentée de 11.000 têtes.

Encore pour apprécier ces nombres, faut-il tenir compte de ce que les étalons norfolk bretons, considérés par les statistiques comme étant de demi-sang, alors, qu'en réalité, ils sont des chevaux de demi-trait ont vu leur nombre dans les dépôts et leur clientèle grossir considérablement, ce qui enfle le total des juments livrées au demi-sang d'une façon toute fictive.

L'ensemble de la population chevaline du pays s'oriente donc peu à peu vers le trait.

En revanche, voit-on dans la catégorie des demi-sang le cheval pur gagner du terrain? La propagande passionnée faite en faveur du cheval de selle porte-t-elle ses fruits? Sur 549 étalons de race pure, 29 ont été presque exclusivement employés avec des juments de même race, les 520 autres sont des étalons de croisement. Ils ont sailli à eux tous 13.422 juments, soit à peu près 25 saillies par tête. Si l'on tient compte des juments livrées aux étalons approuvés et autorisés, on arrive au total de 23.571 juments livrées aux étalons purs anglais, arabes et anglo-arabes. En 1898, ce total était de 35.355.

Comme on voit, la perte est très sensible, elle atteint presque 12.000 têtes.

Ainsi donc, pendant que le cheval de trait gagne du terrain, le cheval de selle en perd!

Que valent donc les affirmations des théoriciens passionnés qui nous représentaient le paysan comme exclusivement détaché de l'étalon de demi-sang, et en particulier de l'étalon normand?

La vérité, c'est que le mal qui a été fait à cette catégorie de reproducteurs par des campagnes acharnées, a profité exclusivement au gros cheval et que, par ricochet, le véritable étalon de selle a souffert lui aussi, contrairement au but poursuivi par des amateurs plus zélés que perspicaces.

Ce ne sont cependant pas les encouragements qui ont manqué au cheval de sang.

Le nombre des concours de reproducteurs s'est élevé à environ

500 réunions. Il a été présenté dans les diverses réunions 19.247 animaux. Notons, en passant, que les mêmes chevaux figurent à tour de rôle dans différents concours. On a distribué 11.781 primes! représentant 1.970.114 francs.

On outre, quatorze concours ont été organisés par l'État au profit des chevaux de selle, hongres et pouliches de 3 ans, ces concours étaient dotés de 141.600 francs.

Les concours de dressage ont reçu 53.700 francs.

Voilà, pour les encouragements officiels. Mais il convient d'y ajouter encore les sommes considérables, distribuées par la Société Hippique française et se montant à 420.000 francs en chiffres ronds; celles dues, à l'initiative du cheval de guerre, soit 85.000, les épreuves de la Société du Cheval de Trait léger, 18.300 francs.

On peut encore considérer comme encouragements à l'élevage, une bonne part des allocations distribuées sur toute l'étendue du territoire, en concours d'obstacles, leur total atteint 420.000 francs.

Dans l'ensemble, les sommes affectées à ces concours variés s'élèvent à 1.139.975 francs; sur lesquels la part de l'État n'excède guère 250.000 francs.

Passons aux courses, maintenant.

Il n'y a pas eu moins de 1.109 réunions en 1911, avec un ensemble de prix de 20.704.091 francs distribués sur 476 hippodromes différents, en 6.444 épreuves. Ces courses se décomposent comme suit: courses plates 2.401, courses d'obstacles 1944, courses au trot 2.099.

Pour ce qui est des allocations, elles se répartissent de la façon suivante: courses plates 10.932.000, courses d'obstacles 6.833.000, courses au trot 2.938.000. Les primes à l'éleveur comprises dans les chiffres ci-dessus se sont élevées à 689.000 francs. L'ensemble des allocations en 1911 était en augmentation de 641.000 francs sur celui de 1910, qui, lui-même, était en avance de 784.000 francs sur l'exercice précédent.

Si l'on récapitule les encouragements de toute nature offerts en 1911 à l'industrie chevaline, on arrive au total formidable de 24.679.000 francs. Mais il faut ajouter immédiatement que la part de l'État n'est que de 3.000.000 environ. Or, rien que sur le pari mutuel l'État a prélevé en faveur de l'élevage la somme de 3.839.000 francs. On ne peut donc dire que les encouragements consentis par l'État à l'industrie chevaline lui coûtent bien cher.

Et cependant le rapport du budget de l'Agriculture au Parlement ne manquera pas comme tous les ans de faire valoir aux yeux de nos honorables, contents d'eux-mêmes, ce chiffre de 20.000.000 dus pour la plus grande part à l'initiative privée et dans laquelle la contribution de l'État est inférieure à ses recettes.

Quels résultats ce mouvement d'argent a-t-il au point de vue de notre commerce avec l'extérieur?

Nous avons exporté, en 1911, 35.000 animaux environ dont 3077 étalons, 20.287 hongres, 7300 juments et 4329 poulains. Nous avons en revanche acheté à l'étranger 2478 entiers, 3607 hongres, 1589 juments et 1809 poulains, au total 9543 têtes. La différence en faveur de nos exportations est donc de 25.450 animaux et même si l'on ne fait pas entrer l'Algérie en compte de 27.219. En 1898, la différence n'était que de 5.195 à notre profit.

Pour continuer ce parallèle disons encore qu'à cette époque les encouragements distribués dans les différents concours ne dépassent pas 512.809 francs. Que sur 325 hippodromes on avait disputé en 803 réunions 4.248 épreuves. Et que le total des sommes attribuées aux trois genres de courses n'avait pas dépassé 13.428.637 francs.

**

Ne sortons pas des chiffres, puisqu'aussi bien ils sont plus éloquentes que toutes les phrases.

J'en relève dans les statistiques de fin d'année qui sont singulièrement instructifs.

Comme on sait, il n'y a plus de courses de *gentlemen* à Paris, ou si peu... En province, rien n'est prévu pour encourager notre jeunesse sportive: les amateurs ne bénéficient plus d'aucune décharge vis-à-vis des jockeys.

Malgré cela, il y a tant de cavaliers prêts à faire du sport chaque fois que l'occasion se présente, que sur la liste des gentlemen gagnants en obstacles en 1912, on relève plus de deux cents noms!

Ces rider n'attendent plus qu'on s'occupe d'eux, ils en ont perdu l'espoir, mais ils agissent et c'est mieux.

Ne voudra-t-on pas venir à leur aide!

J. R.



Trudon Ratafia II Chloral Primat Le Balafré II
 Pompadour Port au Prince Va Tout Satinette

AUTEUIL, 15 DÉCEMBRE — LE DÉPART DU PRIX CALLISTRATE

NOS GRAVURES

AUTEUIL a fermé ses portes et clôturé de ce fait la saison parisienne de 1912 par une agréable réunion, qui, certes, n'eut rien à envier comme succès à ses devancières. Le programme, quoique moins important que ceux des dimanches précédents, nous donna l'occasion d'assister à d'excellent sport.

LE PRIX CALLISTRATE (steeple-chase 4.000 m.) qui mit aux prises neuf concurrents, fut émaillé de nombreux incidents et se termina par une arrivée des plus disputées entre Va Tout, Satinette et Le Balafré II. Les deux favoris, Trudon et Port au Prince, n'existerent à aucun moment, Pompadour tombait à la rivière, Ratafia II et Primat disparaissaient au talus; et la course était de ce fait circonscrite à la dernière haie entre Satinette, Va Tout et Le Balafré II. La jument de M. E. Hardouin semblait devoir s'assurer le meilleur, lorsqu'elle baissait pied à

quelques mètres du poteau, ce qui permettait à Va Tout de s'assurer la victoire par une demi-longueur.

LE PRIX CHAMPAUBERT (Haies 3.500 mètres) ne mettait pas moins de 15 concurrents en ligne. Seuls, Maki II, Remue Ménage et Roitelet IV figuraient dans cette épreuve, et ce dernier, qui venait de disputer sans succès plusieurs steeple-chases, s'assurait assez aisément le meilleur.

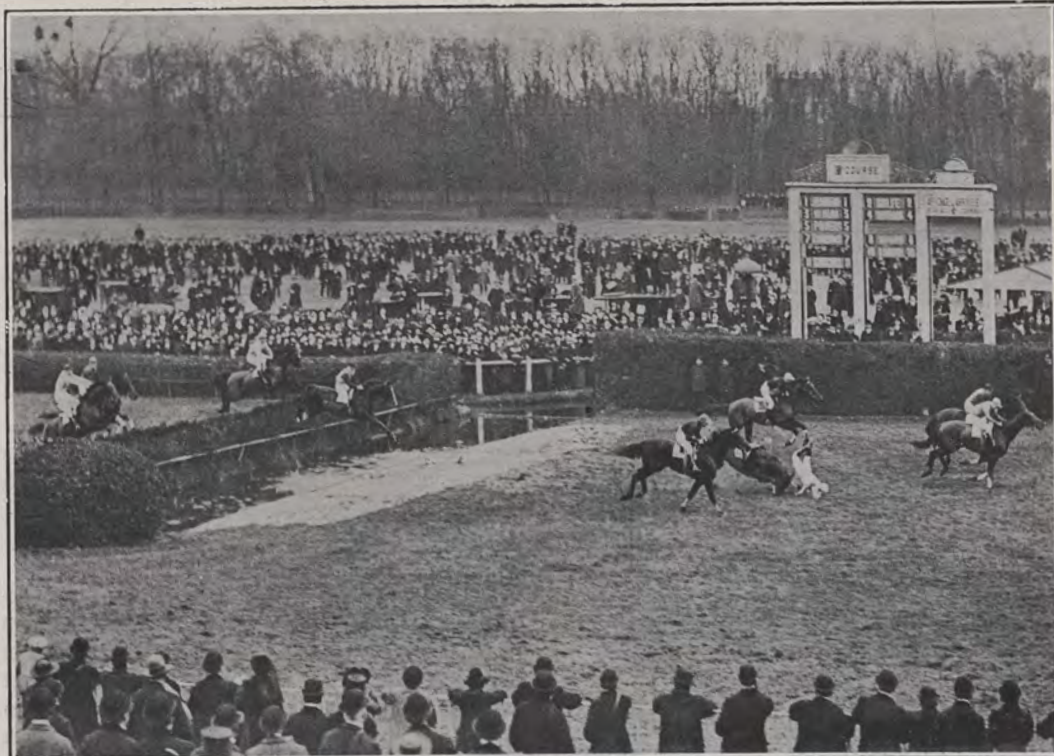
Restant dans le groupe de tête jusqu'à l'entrée de la ligne droite, Roitelet IV réglait Maki II à la dernière haie, puis résistait à l'assaut de Remue Ménage et l'emportait finalement d'une longueur et demie.

LE PRIX BETTY (steeple-chase 3.100 mètres) échappa au favori Soulard, qui, gêné au mur en terre et au bull finch, devait se contenter de la troisième place derrière Make Haste II et Yquem.

*
*
*

La réunion du 15 décembre dernier clôturait la campagne parisienne d'obstacles de 1912, à la suite de laquelle il nous paraît intéressant de donner un aperçu de la situation au point de vue des gains.

PROPRIÉTAIRES :
 M. A. Veil-Picard, 404.710 fr.;



Va Tout Satinette Primat Chloral Ratafia II
 Le Balafré II Chute de Pompadour Trudon
 Port au Prince

AUTEUIL, 15 DÉCEMBRE — LE SAUT DE LA RIVIÈRE DES TRIBUNES DANS LE PRIX CALLISTRATE

Les Courses anglaises en 1912

BON an, mal an, on distribue en France quelque chose comme six millions en courses plates. Ce chiffre déjà fort respectable pâlit à côté des quatorze millions (exactement 13.964.000) que se sont disputés les chevaux d'Outre-Manche en 1912. Ce total est en augmentation sur ceux des années précédentes : 12.793.000 en 1910 et 13.686.000 en 1911. Même en tenant compte de ce fait qu'une bonne partie de ces millions est fournie par les propriétaires eux-mêmes, on peut mesurer à l'importance de la somme le développement du turf chez nos voisins. Le nombre des chevaux est en rapport avec les allocations. Il oscille depuis quelques années entre 3.500 et 3.700.

3 ans; les vieux chevaux peuvent s'aligner dans des épreuves de 250.000 francs, comme les Eclipses Stakes; tandis que les plus gros prix qui leur soient ouverts en France ne dépassent pas 100.000 francs.

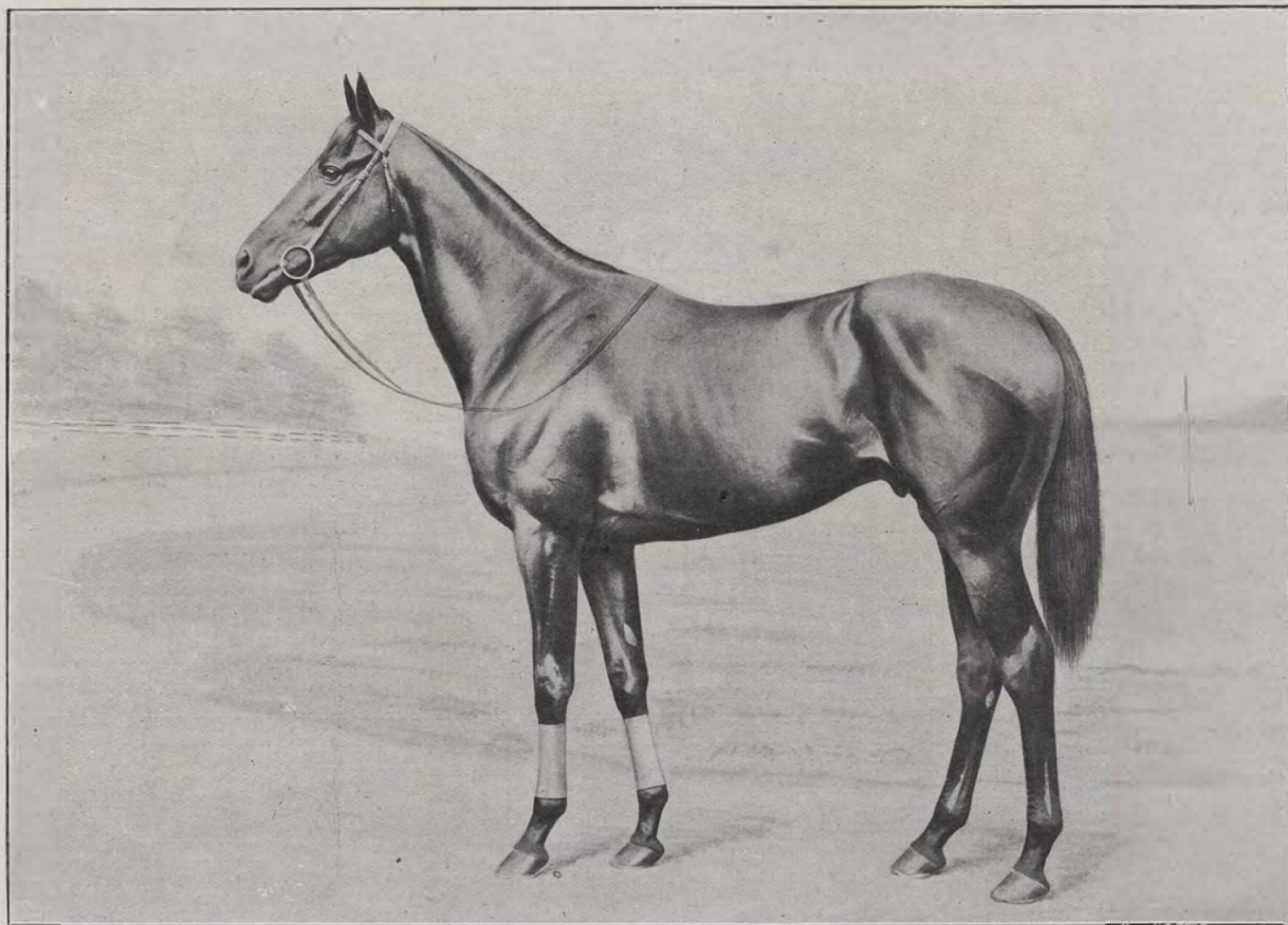
Mais ne nous engageons pas dans un parallèle qui risquerait de nous entraîner trop loin. Contentons-nous de retracer à grands traits la physionomie de la campagne de 1912, en Angleterre.

M. Hulton, chargé d'en parler au fameux banquet de Gimerack, l'a qualifiée de campagne des outsiders. Ce qui lui a mérité ce titre, c'est la déchéance absolue de tous les animaux de 2 ans qui avaient pris position lors de la saison passée.

A la vérité, aucun ne s'imposait, mais on ne s'attendait pas à une éclipse aussi complète.

Il ne semble pas d'ailleurs que les chevaux qui les ont remplacés soient appelés à un grand avenir, exception faite pour Tracery.

La première déception sérieuse pour les sportsmen a été éprouvée



TRACERY P^{II} B. B. NÉ EN 1909 PAR ROCK SAND ET TOPIARY, APPARTENANT A M. A. BELMONT, GAGNANT DU SAINT LÉGER DE DONCASTER

Voici, d'ailleurs, un tableau assez suggestif, montrant les progrès de l'effectif anglais en 1807, 1860, 1911 :

Chevaux ayant couru en	1807	1860	1911
A 2 ans.....	33	608	1.471
A 3 ans.....	230	521	1.002
A 4 ans.....	148	302	616
A 5 ans.....	280	286	771
Total.....	691	1.717	3.860

Sans essayer de tirer de ce tableau les conclusions instructives qu'il comporte, contentons-nous, pour le moment, de signaler la faveur toujours grandissante des courses de jeunes chevaux, tout en constatant que relativement au total général, les 4 et 5 ans sont mieux représentés qu'en France.

C'est que contrairement à ce qui se passe chez nous, où on a la prétention d'encourager le cheval de fond, par conséquent le cheval un peu tardif, les prix les plus importants ne sont pas réservés aux

dès le début de mai, dans les 2.000 guinées. Cette course de 1.600 mètres à qui l'on compare notre Poule d'Essai des Poulains présente un intérêt plus vif en ce sens qu'elle sert généralement de rentrée aux aspirants au ruban bleu. White Star, un des cracks de la saison passée y était intallé favori; il n'y jouait aucun rôle actif, non par manque de condition ou par absence de progrès, mais parce que la distance excédait ses moyens : motif grave qui lui enlevait tout espoir de figurer dans le Derby. Plus encore que cet échec du favori. le succès du gagnant a été désagréable à la majorité. En effet, c'est un cheval né en France, de parents américains, Sweeper II, par Broomstick, qui enlevait cette première épreuve classique. On se souvient que le poulain de M. Duryea, né au Gazon, a été disqualifié pour les courses françaises, parce qu'il a quitté de trop bonne heure et sans l'accomplissement de certaines formalités le sol natal. Derrière le franco-américain, Jager se place second, à une longueur, Hall Cron est troisième devant Cylgald et neuf autres concurrents.

Quelques jours après, les 1.000 guinées ouvertes aux pouliches allaient avoir le même sort. Ni Belleisle, une fille de Isinglass,



PRINCE PALATINE, P^{II} B., NÉ EN 1908 PAR PERSIMMON ET LADY LIGHTFOOT, APP^T A M. T. PILKINGTON
GAGNANT DE LA COUPE D'OR D'ASCOT DES ÉCLIPSE-STAKES DE SANDOWN PARK ET DES JOCKEY-CLUB-STAKES DE NEWMARKET



STEDFAST P^{II} AL., NÉ EN 1908 PAR CHAUCER ET BE SURE, APP^T A LORD DERBY SECOND DES ECLIPSE-STAKES DE SANDOWN PARK
ET DES JOCKEY-CLUB-STAKES DE NEWMARKET

invaincue à 2 ans, ni Charmian, ni Polkerri, ni Mountain Mint n'allaient y jouer un rôle efficace. C'est une quasi-inconnue, Tagalie, par Cyllène, pouliche grise à M. W. Raphaël, qui l'emporte facilement sur Alope, et cette jument se rattache encore étroitement à notre élevage, puisque sa mère, Tagale, fille du Sancy, est née à Martinvast, chez le baron de Schickler.

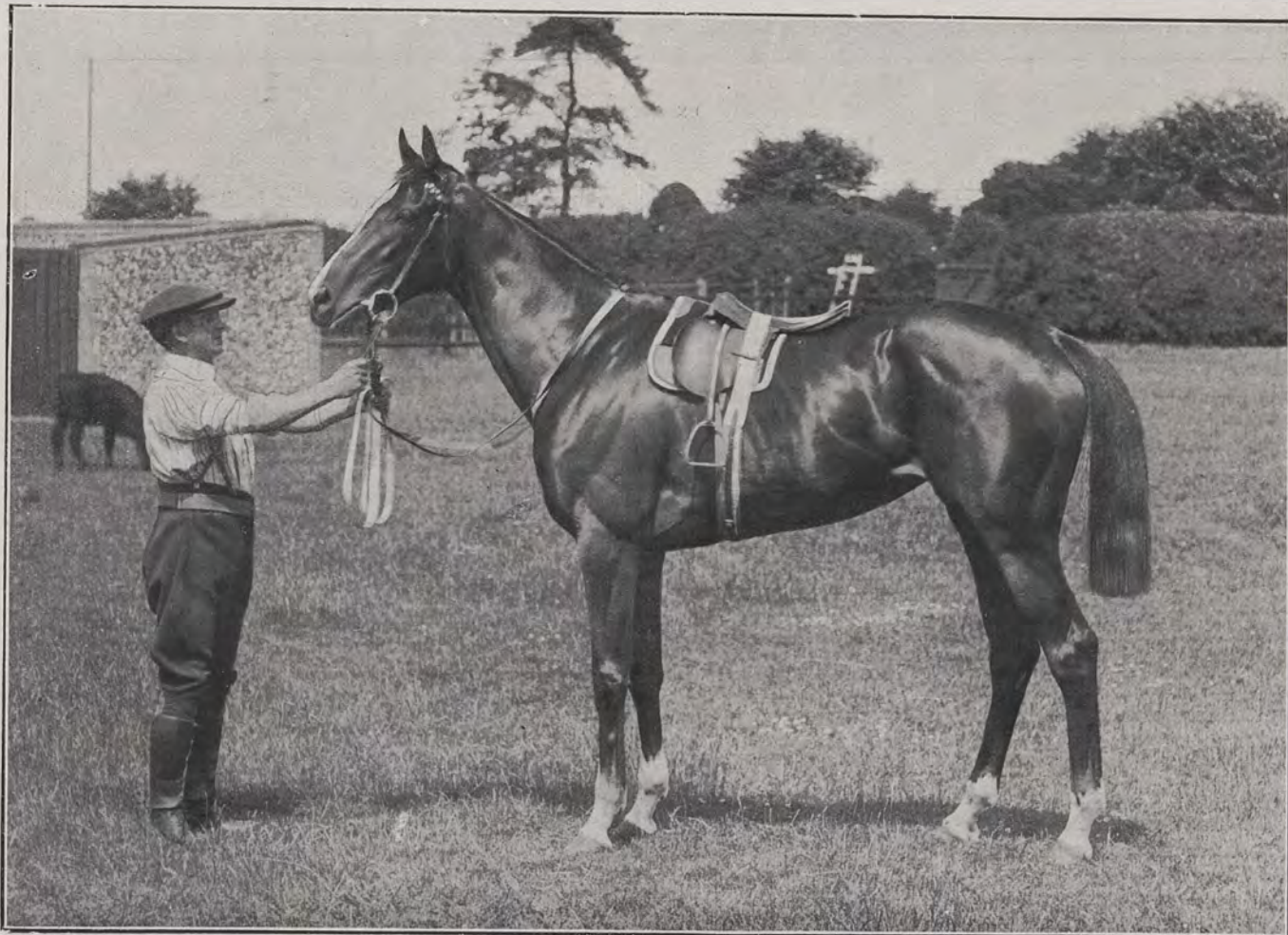
A ce moment, on installe en tête de la cote du Derby le vainqueur des 2.000 guinées, on le fait suivre par Lomond, sans que la faveur générale puisse se décider à abandonner complètement White Star, qui reste troisième favori.

Cette cote n'allait pas tarder à être bouleversée. La rentrée de Lomond dans les Newmarket-Stakes est, en effet, une nouvelle déconvenue, le poulain ne figure à aucun moment, et la gagnante des 1.000 guinées, victime d'un accident de parcours, est battue par Cylgald. Le lendemain de la course, on apprend que le vainqueur

et c'est encore un outsider qui enlevait le prix de Diane anglais, Mirska (Saint-Frusquin et Musa) n'avait couru que deux fois à 2 ans, finissant troisième dans chacune de ces tentatives; d'un entraînement très difficile, elle faisait sa rentrée et ne paraissait avoir aucune chance sur le papier.

Sa mère, qui avait gagné la même épreuve en 1899, avait été achetée 4.000 guinées à Newmarket par un sportsman français, M. Jean Prat, et c'est pour son compte que la pouliche enlevait les Oaks. L'élément étranger continuait ainsi à jouer un rôle actif à l'arrivée de toutes les épreuves classiques de trois ans.

Il devait en être de même dans le Saint-Léger de Doncaster, disputé à l'automne. Jusque-là l'intérêt se détachait quelque peu des trois ans jugés médiocres, pour se reporter sur les représentants des autres générations. L'échec radical de Tagalie dans les Eclipses Stakes à Sandown Park, où la pouliche ne pouvait jamais approcher les



MIRSKA, P^o BAIE, NÉE EN 1909 PAR SAINT FRUSQUIN ET MUSA, APP^t A M. J. PRAT, GAGNANTE DES OAKS D'EPSOM

est arrêté dans son travail, que Lomond ne sera pas en état de se présenter à Epsom. Décidément, le Derby n'a pas de chance.

Le retrait de ces deux chevaux semblait laisser le champ libre à Sweeper dans la grande épreuve du mois de juin. Seule, Tagalie pouvait, sur le papier, lui être opposée. Et cependant, les preneurs s'entêtent à soutenir White Star, et aussi l'outsider Catmint.

On se souvient de la victoire extrêmement facile de la jument grise. Tagalie prend la tête au signal et, pilotée avec son tact habituel par J. Reiff, l'emporte de deux longueurs. Jager, le second des 2.000 guinées, s'adjuge la place d'honneur, et la troisième est prise par un débutant, Tracery qui, lui aussi, a des liens étroits avec l'élevage français, puisque le poulain de M. Aug. Belmont, issu de Rock Sand, est petit-fils, par sa mère, de notre célèbre Plaisanterie. Le favori Sweeper finit septième, et White Star, malgré la monte de G. Stern, ne parvient pas à figurer un seul instant.

Après ce succès éclatant, la pouliche de M. W. Raphaël ne pouvait laisser échapper les Oaks, disputées 48 heures plus tard. Mais l'événement, une fois de plus, allait déjouer toutes les prévisions. Tagalie ne put finir que septième, après avoir mené, pendant 1.800 mètres,

4 ans, Prince Palatine et Stedfast, enlevait, d'ailleurs, les quelques illusions que l'on pouvait conserver sur la jeune génération. Un court moment, la rentrée victorieuse de Lomond, un retour de forme de Sweeper, rendaient quelque espoir de voir le sport se soutenir. Il ne devait rien en être. Le Saint Léger allait être une proie facile pour Tracery; le poulain de M. Aug. Belmont, après s'être mis en appétit par un succès sur son compatriote Sweeper, grâce croyait-on à un gros avantage de poids, démontrait sa supériorité à Doncaster, en gagnant le Royal-Oak anglais par cinq longueurs, après avoir mené de bout en bout; White Star, Tagalie, Lomond, Sweeper, Catmint finissent parmi les non-placés, précédés par Maiden, Erlegh et Hector.

Comme chez nous, encore plus que chez nous, la forme des trois ans c'est donc montrée inconsistante et contradictoire.

Par bonheur, les quatre ans se sont comportés de toute autre façon et un long match amorcé à 3 ans entre Stedfast et Prince Palatine a occupé toute la saison, tenant en haleine les amateurs de bon sport.

(A suivre.)



EN CHASSE

LES GRANDS ÉQUIPAGES

LE RALLYE-LA-HAUT

L'ÉQUIPAGE du marquis du Luart est l'un de nos plus vieux équipages de France, l'un de ceux aussi où les traditions de notre vieille vénerie sont le mieux respectées.

Le Rallye-La-Haut date de bien longtemps, en effet. Il date du temps où les veneurs prenaient le temps de mettre bas l'animal, avec art et décorum. Aujourd'hui, par le siècle de hâte que nous vivons, on les étouffe trop souvent sans laisser la parole aux rapprocheurs, sans former de ces chiens précieux qui restent bons prophètes dans un rapprocher et grands devins dans un change. C'était alors une affaire d'éclectisme que ne venait point troubler la bousculade des désirs. Le marquis du Luart maintient cette tradition de son trisaïeul. Ce fut en effet dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que François le Gras, marquis du Luart, se retira dans ses terres du Maine et fonda sa vénerie. Il venait de faire campagne sous les ordres d'un rude guerrier, le maréchal de Saxe.

Certes, il était tout entraîné au noble deduyct des gentilshommes, car les occasions de prouver son endurance n'avaient pas dû lui manquer à l'école d'un héros qui, soldat dès l'âge de 12 ans, avait lutté aux côtés de Pierre le Grand contre Charles XII, pris Prague et Mittau, conquis les Flandres et affirmé sa gloire à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld, et ailleurs.

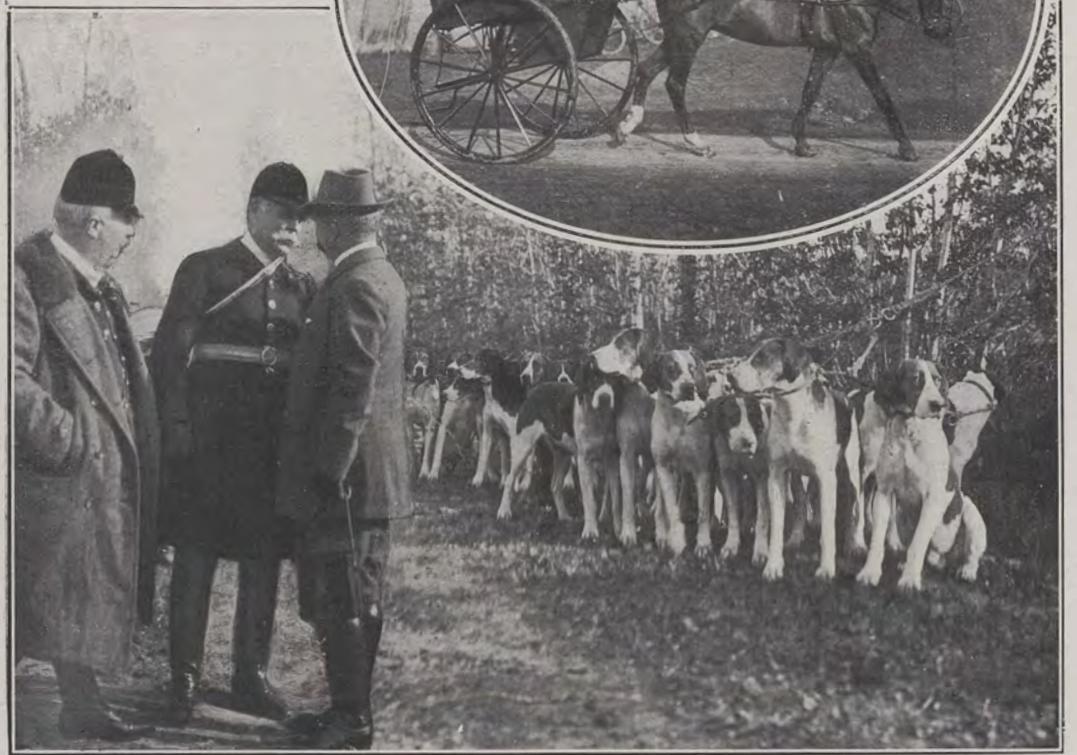
Les cerfs étaient alors très rares au pays du Maine, et Brindeau, le premier piqueur de l'équipage, n'avait guère la bonne joie d'en briser dans les layons de ses vastes quêtes. Aussi, de 1775 à 1780, les daims, lièvres et chevreuils furent-ils à peu de voies près, les seuls animaux de laisser-courre.

Survint la rafale révolutionnaire. Elle coûta la vie à tant d'équipages aussi et laissa en vénerie tant de ces chagrins que connut plus tard (17 septembre 1870) la vénerie de l'Empereur, dont le premier piqueur, M. la Trace, dut sur l'ordre des Domaines faire abattre les chiens.

Le marquis du Luart qui n'avait point émigré reprit comme tant d'autres gentilshommes son sport favori. Et parmi

ceux-là, nous pouvons citer les la Besge, les Méchin, les Pully, les d'Autichamp qui peuvent être cités comme les rénovateurs de la vénerie tant éprouvée, et nous dirons volontiers comme le disait l'auteur d'une gracieuse fanfare, « la Chinounaise » :

L'auteur ici demande grâce,
A tous ceux qu'il peut oublier.
En son cœur ils ont une place,
S'ils n'en ont point sur ce papier.



AU RENDEZ-VOUS

LE MARQUIS DU LUART, LE COMTE LE MAROIS ET LA MEUTE DU RALLYE-LA-HAUT
LA PRINCESSE DE MONTHOLON ET M^{lle} DE MONTHOLON



UNE CHASSE DU RALLYE-LA-HAUT

1. M. DE COSNAC — 2. M. ET M^{me} S. RIAnt — 3. M. DE LONGTHUIT — 4. AU RENDEZ-VOUS — 5. LE PRINCE DE MONTOLON
6. LE MARQUIS DU LUART ET LE PRINCE DE MONTOLON ARRIVANT AU RENDEZ-VOUS — 7. AVANT LE DÉCOUPLER

Toujours gaiement vivifié par la chasse, le marquis Le Gras du Luart ne s'éteignit qu'à 91 ans (1812), laissant à son fils le soin de continuer ses nobles traditions et l'équipage qui fut confié à Pilon, son piqueur, pour attaquer lièvres et chevreuils et quelques daims.

Vers 1840, on remit dans la voie du cerf, les animaux étant devenus plus nombreux.

L'équipage alors dirigé par Louis et Philippe du Luart fut confié à Duval, ancien valet de limier de la vénerie du Roi et à Loiseau, dit La Rosée. On fit quelques déplacements dans les forêts normandes, en Bourth, en Breteuil, sur autorisation royale.

Cette dernière forêt faisait en effet partie à cette époque du patrimoine des Bourbons de la branche cadette.

En 1869, l'équipage passe aux deux fils du marquis, MM. Georges et Robert du Luart, et les déplacements annuels ont lieu en Bourth, La Ferté-Vidame et Senonches. Il faut de bons chiens dans ces forêts-là, de fins piqueurs et des veneurs persuadés. Riches en animaux, elles nécessitent des chiens de change, très claires dans leurs dessous, elles donnent des à-vue, joyeux, peut-être, mais précurseurs aussi de pénibles et soucieux forlongers, et maints cerfs partis du joli carrefour de Hérisse ne sont pas pris sans peine à l'étang des Bennettes ou aux Boichiaux.

En 1880, le comte du Luart conserva seul l'équipage et confia la quête aux frères Cornau dits La Brisée et Volcelest, auxquels succédèrent Le Vasseur dit Daguet, et Louby dit La Brisée, et Cognet dit La Rosée.

C'est en Bercé et en Perseigne, dans la Sarthe, en Ecouves dans l'Orne, que découple maintenant l'équipage.

Il attaque souvent aussi dans les bois de la Pierre, des Loges et de Vibraye, où il reçoit la plus gracieuse hospitalité.

À partir de 1899, MM. Roland et Charles du Luart collaborent à sa direction. Depuis 1906 il découple en forêt de Saint-Fargeau, de concert avec les châtelains de ce remarquable domaine historique, et prend en

Puisaye de 15 à 20 cerfs, puis revient finir sa saison dans la Sarthe.

La meute se compose de 60 bâtards anglo-vendéens, nés et élevés au Luart, mais qui depuis 1869 n'ont pas reçu d'infusion de sang anglais.

Elle est servie par la Brisée, piqueur, La Rosée et Vol au Vent, valets de chiens montés, et prend une cinquantaine de cerfs par an.

Le Rallye-La-Haut porte la tenue bleu foncé avec col et parements oranges; la culotte est de velours bleu.

Ont le bouton de l'équipage :

Comtesse du Luart, comtesse Charles du Luart, comte et comtesse François du Luart, comte et comtesse Louis de Vibraye, comte et comtesse Le Marois, marquis de Vanssay, marquis de Monteynard, marquis et marquise de Pontoi-Pontcarré, comte J. de Narbonne-Lara, comte René de Mon-

taigu, marquis et marquise Gicquel des Touches, comte et comtesse René Bouriat, comtesse C. de Montesquiou, MM. Louis d'Aillières, Nantet, duc et duchesse Pasquier, baron et baronne L. de Dorlodot, M. et Mme Blache; marquis et marquise de Juigné, M. et Mme et Mlle Anisson du Perron; prince et princesse de Montholon, comte Etienne d'Harcourt, comtes Hubert, Odon, Augustin de Lestrade, M. de Longthuit, M. et Mme Bordeaux, M. G. de Vanssay.

Parmi les fidèles habitués des chasses du Rallye-La-Haut, il convient également de citer :

Marquis, comte et comtesse d'Argence, comtesse de Vibraye, comte et comtesse de Fayet, comtesse de Solages, M. de Montlibert, baron R. de Ponton d'Amécourt, M. et Mme H. Grassal; comte et comtesse de Beaumont; M. et Mme S. Riant, MM. de Cosnac, de Vergennes, ainsi que les officiers des garnisons d'Alençon, du Mans et de Joigny.



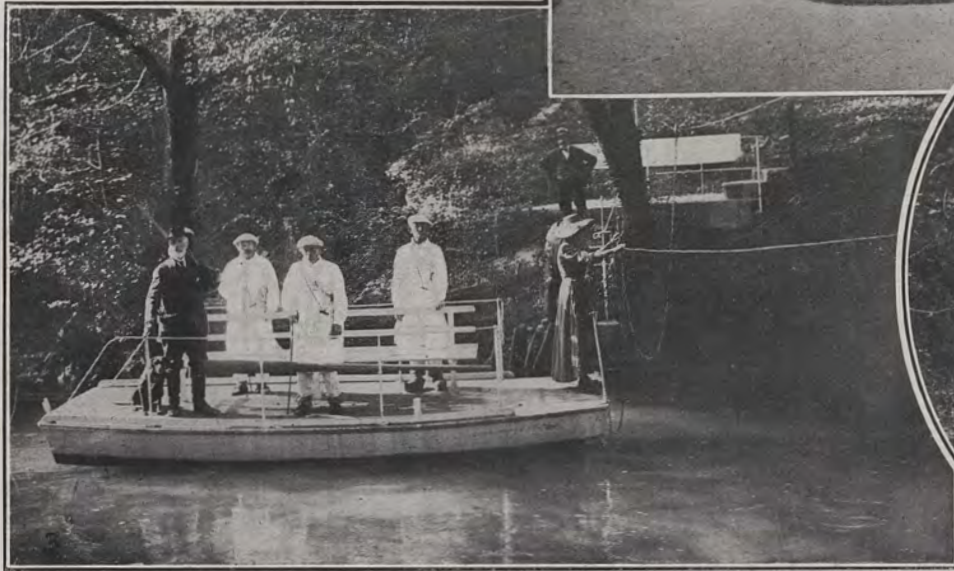
LE CERF EST SORTI DE L'ÉTANG



LA CURÉE



UNE CROISADE CYNÉGÉTIQUE



1. LE CHATEAU DE SAINT-AVIT — 2. LE MAITRE FRANCIS PLANTÉ — 3. FRANCIS PLANTÉ TRAVERSANT LA DOUZE AVEC SES RABATTEURS

Au milieu des Landes, dans le Marsan plus riant, plus vert, plus cultivé que les autres parties du département couvertes de ces admirables forêts de pins dont le gemmage a décuplé la valeur en décuplant le revenu, se trouve le Bigné, la très belle propriété du maître incomparable Francis Planté. Elle s'étend sur la commune de Saint-Avit dont il fut le maire aimé, écouté, respecté pendant vingt ans. Ayant trouvé le successeur rêvé aux dernières élections municipales, Francis Planté a quitté la mairie afin de pouvoir se consacrer tout entier à sa famille et à ses amis, et il jouit du rare bonheur de se voir continuer de son vivant par l'héritier de son choix.

Sylviculteur, agriculteur, fromager, le maître, à force de patience, de persévérance, est arrivé à créer au Bigné une chasse qui ne le cède en rien aux plus belles chasses de la Sologne. En ce faisant il a donné la plus admirable leçon de choses, et montré et démontré à ses voisins, à tous les propriétaires des Landes ce qu'ils pourraient faire, ce qu'ils

pourraient obtenir en suivant son exemple. Le terrain du Bigné rappelle d'ailleurs certains coins privilégiés de Sologne. Traversé par la Douze encaissée entre deux côteaux couverts de pins et dont la vallée resserrée se prête à merveille aux battues en permettant de faire passer les oiseaux à une très belle hauteur, il est arrosé de nombreux petits ruisseaux, — coupé de prairies dont le vert

d'émeraude donne un avant-goût des prairies pyrénéennes, — parsemé de gagnages, de cultures à gibier : topinambours, sarrasins, soleils, qui viennent s'ajouter à la culture du pays : maïs, millet et seigle.

Le maître a trouvé dans son régisseur Jean Capdeville un collaborateur aussi éclairé que dévoué, et qui a résolu le problème difficile de concilier les intérêts de la culture et de la sylviculture avec les exigences de la chasse et les besoins du gibier.

On trouve au Bigné de nombreuses compagnies de perdrix rouges ; le lapin y foisonne, et le faisan y a trouvé un terrain d'élection où il se reproduit et se multiplie à merveille. Des tenta-



LES INVITÉS DE M. FRANCIS PLANTÉ

tives d'introduction de la perdrix grise ne semblent pas avoir réussi ; on en voit quelques compagnies, mais elles disparaissent. On y voit aussi des colins de Californie, mais le maître n'en a fait l'essai que par curiosité.

Si des chasses gardées s'organisaient dans les Landes, le lièvre y serait très abondant, et nul doute que le chevreuil et même le cerf ne se plairaient dans les « pinèdes » et les bois landais.

Nous avons eu l'honneur et le grand plaisir d'assister à la première série des battues annuelles que donne le maître Planté, battues qu'il dirige avec toute la science et tout le brio d'un chef d'orchestre cynégétique.

Il est secondé par un personnel de gardes au-dessus de tous éloges ; les batteurs, encadrés par ces chefs de file, traquent en mesure, avec un ordre, un entrain et un succès qui feraient envie aux chasses des environs de Paris.

Le Bigné est une demeure sans prétention, dont l'hospitalité est aussi large que le cœur du maître. C'est la maison du bon Dieu, du bon dieu du piano. On arrive au Bigné par une avenue de platanes et de peupliers magnifiques. Une belle futaie de chênes séculaires, bien rares dans le Midi, offre, en façade de la maison, une ombre toujours fraîche pendant les plus fortes chaleurs. De l'autre côté, le cottage domine la vallée de la Douze ;

un araucaria de toute beauté, des mélèzes, des pins sapo, des conifères de différentes essences ornent le parc qui descend en pente douce par des prairies vers la rivière.

Quand le maître arriva au Bigné, il n'y avait pas une seule pièce de gibier ; c'est par une volonté, une persévérance incessantes qu'il est arrivé à vaincre toutes les difficultés, à imposer la garderie dans ce

pays jaloux jusqu'à la tyrannie de ses libertés cynégétiques. Mais pour employer une comparaison chère au maître des maîtres, il a tiré d'un terrain difficile et de conditions particulièrement ingrates, tout ce que l'artiste sait tirer du morceau ingrat. Et le résultat est tel que le tour de force disparaît. Au mois de mai dernier, Francis Planté a été décoré par le ministre de l'Agriculture du Mérite agricole et jamais croix cynégétique ne fut plus méritée ni mieux placée.

Au cours des battues offertes par le maître, du 28 septembre au 1^{er} octobre 1912, il fut tiré 41 perdreaux, 170 faisans, 1 colin, 2 lièvres et 427 lapins, sans comp-

ter quelques divers, soit un total très respectable de 645 pièces.

Laissons aux propriétaires et à tous les chasseurs de la région du Sud-Ouest le soin de tirer les conclusions qui se dégagent de cette éloquent leçon de choses, de cette véritable croisade cynégétique,

Comte CLARY.



UN TABLEAU



PENDANT LA BATTUE

Comment éviter les dégâts des lapins

Nous voici maintenant en pleine période de chasse au bois, où les feuilles mortes jonchent le sol d'un somptueux manteau d'or fauve. Le moment est venu de renoncer presque complètement à la chasse au chien d'arrêt et de poursuivre plus spécialement, à l'aide des chiens courants, lièvres agiles et lapins rusés. En dehors du plaisir que vous éprouverez, notamment, à pourchasser ces petits rongeurs si vifs, dont le tir spécial et déconcertant est bien fait pour passionner le chasseur, il y a pour vous un intérêt primordial à ne pas laisser dans vos bois un trop grand nombre de lapins. Si, en effet, leur densité y était par trop exagérée, les dégâts qu'ils causeraient, pour se nourrir, dans les terres avoisinantes, pourraient vous créer des difficultés et vous exposeraient presque certainement au paiement de dommages-intérêts. C'est qu'il est, dans nos codes, deux articles redoutables pour les propriétaires ou locataires de chasses. Ce sont les articles 1382 et 1383 du Code Civil qui rendent chacun responsable des dommages qu'il a causés par son fait, sa faute, sa négligence ou son imprudence. En ce qui concerne particulièrement les dégâts causés par les lapins, vous n'avez, mon cher lecteur, qu'un seul moyen de vous décharger de cette responsabilité : c'est de ne rien faire pour favoriser leur multiplication et d'accorder en tout temps, aux riverains de vos bois, l'autorisation de les y détruire.

Vous faites la grimace. Ce moyen ne vous sourit pas. Vous désirez, comme le charbonnier, rester maître chez vous et conserver pour vos invités et pour vous-même le droit de chasse sur vos terres. Rien de plus facile. Non

seulement vous pouvez réserver votre chasse, mais vous pouvez encore augmenter le nombre de vos lapins, et pour cela, en lâcher des femelles dans vos propriétés, après la fermeture, et les protéger contre les animaux de rapine, en piégeant ou en affûtant ceux-ci. Seulement, dans ce cas, vous devenez entièrement responsable des dégâts causés, par vos pensionnaires, et vous vous exposez à payer de gros dommages-intérêts.

Les riverains, en effet, n'hésiteront pas à vous poursuivre et seront même souvent tentés d'abuser de la situation. Si les dégâts sont infimes, vous pouvez essayer de repousser leurs prétentions, car il est admis en principe que le voisinage des bois constitue une sorte de servitude qui, dans une certaine mesure, peut atténuer la responsabilité du propriétaire. (Les voisins sont tenus de supporter le dommage « normal » causé par le gibier. Tribunal de Bar-sur-Seine, 15 janvier et 29 juillet 1891.)

Dans le cas contraire, c'est-à-dire si les dégâts sont importants, n'hésitez pas à transiger, si vous le pouvez, plutôt que d'aller en justice, car vous seriez infailliblement condamné, dans le cas ci-dessus, et si votre responsabilité est réellement engagée. De nombreux arrêts et jugements de tribunaux ont, en effet, consacré cette jurisprudence.

Voyons maintenant par quels moyens vous pouvez atténuer les

effets de cette responsabilité en restreignant les dégâts causés par vos lapins, tout en ne diminuant pas trop leur nombre par une destruction exagérée. Les cultures qui souffrent le plus du voisinage des garennes sont incontestablement les semis de céréales, particulièrement les blés et avoines au moment de la levée d'automne pour les uns, au printemps pour les autres, ainsi que les haricots, les carottes et les fourrages. Les lapins, sortant du bois pendant la nuit — et quelquefois pendant le jour — s'avancent en rangs serrés dans ces champs, les tondant régulièrement et les laissant aussi nus que si la faux y avait passé.

Pour empêcher leurs dommages, pour les réduire, tout au moins, dans de grandes proportions, vous emploieriez, avec succès, l'un quelconque de ces produits gluants, nauséabonds, vendus en seaux ou en bidons et dont l'efficacité est bien démontrée.

Procurez-vous, en même temps, de la corde spéciale pour l'emploi de ce produit, corde assez grosse et en chanvre très peu tordu Fort spongieuse, pour cette raison, elle absorbe facilement le produit. Pour soutenir cette corde à bonne hauteur, c'est-à-dire de 15 à 20 centimètres au-dessus du sol, enfoncez en terre, à quelques mètres l'une de l'autre, des baguettes de bois solides, après lesquelles vous l'attacherez, de façon à ce qu'elle reste bien tendue.

Choisissez un temps bien sec pour enduire ces cordes et, si le produit employé est trop ferme, chauffez-le légèrement afin de le rendre plus liquide. N'en mettez jamais par un jour de pluie, car l'eau dissout ces produits et entraînerait immédiatement ce que vous en déposeriez sur la corde.

La première application en nécessite une assez grande quantité. Badigeonnez ensuite vos cordes de temps en temps, tous les huit jours environ, plus souvent si le temps est humide ou pluvieux, et d'autant moins souvent, au contraire,

qu'il fera plus longtemps sec. Il est très difficile d'indiquer, même approximativement, quelle est la quantité de produit nécessaire pour enduire une corde d'une longueur déterminée, pendant toute la saison où cela est utile, c'est-à-dire, tant que les céréales peuvent être facilement rongées par les lapins.

Tout dépend, évidemment, et de la légèreté de mains de l'opérateur, et du temps plus ou moins pluvieux. Il est permis de dire, cependant, qu'un kilogramme de ce produit est suffisant, pour cent mètres de corde, pendant toute une saison. Le prix du kilogramme étant d'environ deux francs cinquante, transport compris, et le prix des cent mètres de corde étant à peu près égal, c'est donc, avec la main-d'œuvre, une annuité de six à sept francs par hectomètre de bordure. Ce n'est là, évidemment, qu'une petite dépense, grâce à laquelle, d'ailleurs, vous serez absolument tranquille, et vivrez en bonne intelligence avec vos voisins. Cela coûte encore moins cher, en tout cas, que de payer les dégâts causés par les rongeurs, lorsque le nombre de ceux-ci est excessif, et il n'est que juste, en définitive, si vous voulez vous ménager une garenne bien peuplée, que ce ne soit pas les riverains qui nourrissent vos lapins et fassent les frais de la petite fête.

Georges LANORVILLE.



UN TERRIER BIEN GARNI

CHRONIQUE AUTOMOBILE

ÉCHOS DU SALON

QUAND paraîtront ces lignes, le treizième Salon de l'Automobile sera près de fermer ses portes, après avoir connu une affluence de visiteurs que l'on n'osait espérer. La province et l'étranger ont fourni un contingent très nombreux qui s'est sans cesse renouvelé, affirmant ainsi la puissance des transactions dans ce commerce spécial de l'automobile qui a pris naissance en France et auquel il faut bien peu de choses pour lui permettre de manifester sa toute-puissance internationale. Ce jour-là, Paris sera redevenu le marché mondial de la locomotion mécanique.

La Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles l'a compris, puisque dans sa réunion de mardi dernier elle a décidé d'organiser un Salon annuel tant que l'Angleterre en organisera un avec cette même périodicité. Grâce à cet effort louable nous reprendrons aux Salons de Londres la clientèle que ceux-ci nous ont enlevée pendant les années de 1909 et de 1911.

Une preuve qu'il faut espérer nous a été fournie par une marque étrangère — anglaise même — maison très importante qui avait à l'exposition de l'Olympia un fort beau stand, mais qui avait réservé pour celle de Paris deux sur trois de ses nouveaux modèles de 1913. N'est-ce pas caractéristique.

Il faudra naturellement que le léger malaise qui s'est manifesté parmi nos grands constructeurs se dissipe. C'est un moment à passer, ce sont des explications à se fournir mutuellement et ce doit être pour conclusion, le désir bien nettement exprimé de travailler pour l'industrie française tout entière.

Nous avons fait allusion dans une de nos dernières chroniques à la baisse de prix qu'avait consentie un de nos plus grands constructeurs. Quelques maisons ont suivi, d'autres fabriques étrangères ont appuyé le mouvement, et seuls se sont trouvés étonnés les puissants importateurs américains que l'on accueillait de cette manière et qui pouvaient ainsi moins compter sur l'effet de leurs bas prix, pour une production qu'ils reconnaissent eux-mêmes ne pas devoir posséder le fini et le soigné de nos usines françaises.

Cette baisse de prix aura donc été salutaire; elle devra également d'autre part forcer les constructeurs français à unifier autant que possible leurs remises aux agents. Sans cela les prix de catalogues, s'ils s'ont établis les uns avec 10 0/0 à l'agent, d'autres avec 20 0/0, ne reflèteront plus la valeur marchande des automobiles, aucune comparaison ne pourra être faite et ceci pourra jeter le trouble parmi beaucoup d'acheteurs qui, par entêtement quelquefois et sans aucune base sérieuse, seront toujours enclins à considérer l'agent vendeur

comme favorisé d'une remise excessive, dont ils voudraient bien profiter au moins en partie.

Mais nous avons bon espoir que tout s'arrangera, parce que la baisse de prix dont le Salon a été prétexte se serait quand même produite. L'important, nous le répétons, c'est de travailler pour l'industrie française. Jusqu'ici — maîtres des salons et des courses — un groupe de forts constructeurs dictait ses volontés, régénait les conditions industrielles. De par la force des choses, un seul parmi ceux-là s'est trouvé plus fort que cette sélection et il impose ses décisions sans s'inquiéter des autres. Mais les autres se plaignent? C'est entendu, Seulement c'est un peu le traitement qu'ils appliquaient autrefois qu'on leur fait subir maintenant. Certains sont plutôt furieux, prétendent que l'auteur de la mesure n'en bénéficiera pas. L'avenir nous l'apprendra.

**

On a également beaucoup discuté, pendant le Salon, de la question du Grand Prix de l'Automobile-Club de France, qui se disputera, on le sait, en juin prochain, sur un petit circuit d'une trentaine de kilomètres, dont le tracé n'est pas encore adopté au moment où nous écrivons ces lignes (1).

Les engagements pour cette épreuve seront clos le 31 décembre courant. Actuellement, il y a 20 concurrents d'inscrits. Au 31 octobre dernier, époque première de la clôture des inscriptions, seize voitures figuraient sur les listes des engagés. L'Automobile-Club de France, s'étant réservé le droit d'annuler l'épreuve, si elle ne réunissait pas quarante concurrents à cette époque. On avait donc lieu de croire que le Grand Prix ne se disputerait pas en 1913, mais à la surprise générale, la Commission Sportive de l'Automobile-

Club de France prit l'heureuse décision de faire courir quand même sa grande épreuve classique.

Quels étaient les motifs qui avaient dicté cette décision. La Commission Sportive ne les a jamais fait connaître. On croit toutefois que notre confrère *l'Auto*, sans attendre la décision de ce pouvoir sportif, ayant annoncé, le 1^{er} novembre, une grande course d'automobiles intitulée *Coupe de l'Auto*, réservée aux voitures de 3 litres de cylindrée, c'est à la suite de cette annonce d'une nouvelle course que l'Automobile-Club de France a maintenu quand même la sienne.

Mais quelques petites difficultés surgissent. L'épreuve de l'Automobile-Club de France est une course à la consommation; il en fut décidé ainsi au lendemain du Grand Prix de Dieppe, cette année. Parce que réservant son épreuve à des voitures qui doivent être spécialement construites pour ne consommer que 20 litres maximum aux 100 kilomètres, la Commission Sportive de l'Automobile-Club de France aurait dû faire connaître le plus tôt possible le circuit choisi; car la construction des voitures peut être modifiée, suivant le profil du terrain. On comprend parfaitement qu'un véhicule ne



LA VOITURE VICTORIEUSE DU DERNIER GRAND PRIX DE L'A. C. F. AU SALON DE L'AUTOMOBILE

(1) Par un communiqué officiel, en date du 17 décembre, l'Automobile-Club de France a fait connaître le choix du circuit officiel situé aux environs d'Amiens.

comportera pas les mêmes caractéristiques suivant qu'il est destiné à un circuit en Beauce ou en Auvergne sur un parcours très accidenté.

L'Automobile-Club de France a décidé tardivement du choix du parcours et certains fabricants sont dans l'expectative, ne sachant pas s'ils vont s'engager ou non, trouvant suffisante la chance à courir le jour même de l'épreuve, suivant que la route sera sèche ou détrempée, ce qui peut modifier considérablement les résultats.

Enfin, point de détail important, la Commission Sportive de l'A. C. F., ne permet pas — du moins jusqu'à présent — de fixer sur les réservoirs des voitures des appareils permettant de constater la quantité de liquide restant dans le réservoir. Il faudrait marcher à l'aveuglette et estimer au juger sa consommation sans avoir aucun

repère. Tel concurrent risque de perdre l'épreuve faute d'indication et de rester en panne à quelques kilomètres de l'arrivée.

La Commission Sportive objecte que la course étant à la consommation, elle a dû prendre des mesures très sévères en vue d'éviter la fraude. C'est un point de vue très respectable, mais il n'est pas possible que l'ingéniosité des constructeurs ne permette de trouver un niveau ou tout autre indicateur destiné à renseigner le concurrent, tout en respectant le désir très légitime du contrôle sévère.

Il existe du reste, poinçonnés par l'Octroi de Paris, des appareils de jauge officiellement reconnus et qui sont employés par les propriétaires d'automobiles franchissant souvent les barrières. Pourquoi n'en essaierait-on pas?

Paul ROUSSEAU.

NOS JEUNES ESCRIMEURS

G. Benéton et P. Gallet

CETTE année, deux assauts, l'un contre Ad. Rouleau, l'autre contre Rossignol, ont définitivement mis en lumière, le jeune maître, le grand maître aussi, G. Benéton. Certes, Benéton était auparavant connu, et apprécié des escrimeurs. Mais, ni ses nombreux succès, ni sa remarquable science des armes, ni son tempérament d'athlète n'avaient suffi à le consacrer et le classer définitivement en tête de la jeune génération dont il est à l'heure actuelle, le champion incontesté. Les Mimiague, les Rouleau, les Rossignol, toujours sur la brèche, et d'ailleurs toujours dans la plénitude de leurs moyens, voient enfin parmi leurs jeunes collègues, un homme, qui, par son travail, par sa valeur, par sa puissance, mérite de prendre place dans la lignée des grands escrimeurs dont il est parvenu à égaler la maîtrise.

Benéton a trente ans et pourtant sa carrière compte déjà de nombreuses et brillantes performances. Voici l'énumération de ses titres. Ils se passent de commentaires ! Il fut élève à Joinville de 1902 à 1905, où il remporta les trois premiers d'Escrime et les trois premiers prix d'ensemble.

En 1905, concours pour l'obtention de brevet de maître d'armes, n° 1 ; moniteur à l'école de Joinville en qualité de chef de groupe.

A cette époque, le Cercle de la Concorde, à Anvers, l'engage comme professeur et c'est sous ses couleurs qu'il dispute les assauts, les championnats suivants. Il se rencontre avec les maîtres Verbrugge, Desmet, Rabau, De Bel, Selderslagh, Gianèse, Greco, etc. Puis ce sont divers tournois.

Tournoi d'épée maîtres d'armes, deuxième en 1906, 1907, premier en 1908. Premier à l'épée et au fleuret en 1909 au tournoi de Saint-Etienne, deuxième en 1910 à Francfort et en 1911, premier au tournoi académique de Paris. C'est alors que l'on regrette d'avoir laiss-

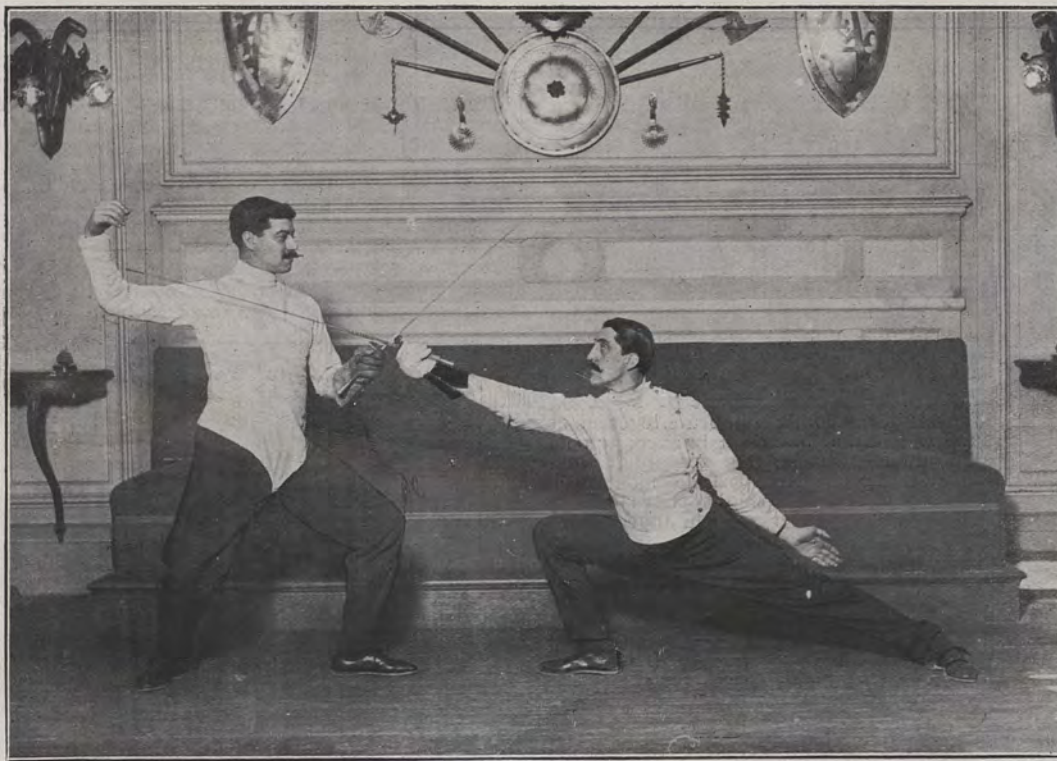
ser partir Benéton en Belgique ; il était sur le point de repartir encore plus loin, appelé par de brillants engagements, lorsque le Comité du Cercle d'Escrime et des Arts fit le geste nécessaire pour retenir à Paris ce prestigieux escrimeur.

Il retrouva à la salle d'armes de ce Cercle, P. Gallet, un de ses anciens camarades qui entra à Joinville un an après lui comme élève, alors qu'il était déjà chef de salle. Après une longue séparation, les deux Joinvillais se sont retrouvés avec joie, le fleuret à la main, et en profitent pour s'entraîner mutuellement avec ardeur.

P. Gallet sortit de Joinville, sergent-maître d'armes, en 1907. Il avait commencé l'escrime au Collège Rollin à 14 ans, et ce fut le maître Jeanvoix qui lui mit le fleuret en main. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il sache si bien s'en servir. Il sait tirer parti de moyens physiques exceptionnels. Il met au service de son jeu très personnel une souplesse féline. La détente est puissante, ses assauts sont pleins de fougue et d'exubérance. Il y apporte un tempérament d'artiste, il y met de la coquetterie aussi.

Parmi ses meilleurs, il faut citer celui qu'il soutint à l'épée contre le regretté capitaine comte de la Falaise, et celui où il eut l'honneur de croiser le fer avec le maître Kirchoffer, au Trocadéro. Il fut très remarqué en 1908, au Tournoi de Saint-Sébastien, et cette année il se classa premier avec l'adjudant Delibes à la coupe Ferry d'Esclands.

Quant à Benéton, est-il bien utile d'analyser son jeu ? Gaucher, doué d'une taille au-dessus de la moyenne, d'une carrure d'athlète, il réalise le type du vrai champion. Ce qu'il faut dire surtout, c'est que le tireur est doublé d'un remarquable démonstrateur.



Grâce à de tels professeurs, le Cercle d'Escrime et des Arts, possède une salle d'armes qui compte parmi celles où l'on fournit le travail le plus sérieux. Benéton et Gallet pourtant en partagent le mérite avec le maître Roger du Trainois au jeu éclectique et luxuriant, et dont la présence a amené de nouveaux et excellents éléments à cette salle d'armes déjà très prospère ; elle est d'ailleurs placée sous l'habile direction du maître Mide-lair.

L. TRAPANI.

NOS JEUNES ESCRIMEURS
LE MAITRE G. BENÉTON ET LE MAITRE P. GALLET

CHOSSES ET AUTRES



Les Concours de 1913.

La Société Hippique Française vient de fixer l'époque de ses concours pour 1913, de la façon suivante :

Bordeaux, du 8 au 16 février.

Nantes, du 1^{er} au 9 mars.

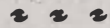
Paris, du 22 mars au 13 avril.

Vichy, du 26 juin au 6 juillet.



Le Concours Hippique International de Londres.

Le septième Concours Hippique International de Londres se tiendra au Palais de l'Olympia, Londres, et ouvrira le 20 juin pour se terminer le 1^{er} juillet 1913. Il sera distribué 325.000 francs en prix et primes, sans compter les coupes et les objets d'art. La plupart des premiers prix s'élèveront à 2.500 francs. La prochaine réunion comprendra des concours de sauts d'obstacles, des concours militaires, des sections de harnais, de selle, des attelages de maîtres etc... Pour tous renseignements, prière de s'adresser à M. Frank F. Euren, Secrétaire-Général du Concours, 12, Hanover Square, Londres, W.



Le Concours Hippique de Rouen.

Dans sa dernière réunion, le comité de la Société Hippique de la Seine-Inférieure a fixé la date du concours de Rouen, pour l'année 1913, aux samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin.

Il se fera, comme d'usage, au Cours-la-Reine.



A propos du Championnat du Cheval d'Armes.

Le ministre de la Guerre vient de décider d'apporter des modifications importantes à l'organisation du Championnat du cheval d'armes, qui a lieu chaque

année pendant la durée du Concours hippique de Paris. Ce concours comportait quatre journées, la première consacrée à un parcours sur route et à un parcours de steeple sur un hippodrome des environs de Paris; la deuxième, à l'examen des chevaux; la troisième, à une épreuve de dressage; la quatrième, au parcours d'obstacles, si apprécié du public, au Concours Hippique du Grand Palais.

Cette dernière journée est maintenue sans changement, mais l'examen des chevaux aura lieu la veille; les chevaux se présenteront donc plus frais au Concours Hippique. Le parcours sur route et le parcours de steeple auront lieu l'avant-veille, et deux premières journées (il y en aura donc cinq) seront consacrées à l'épreuve du dressage du cheval.

Le ministre vient de faire connaître dans les corps d'armée qu'il attache à celle-ci une grande importance, et fait inviter les jeunes officiers à ne pas se laisser uniquement entraîner par l'équitation de concours et de course. Les plus grandes facilités doivent d'ailleurs être accordées pour qu'ils puissent participer au championnat.



Le coursing au Tremblay.

Très intéressante réunion, le dimanche 15 décembre dernier, au Tremblay; temps incertain, mais assez doux et public nombreux.

Le sport fut excellent. Malgré quelques forfaits, le lot des levriers était important. Le nombre des propriétaires qui font courir s'accroît sans cesse; hier, il n'y en avait pas moins de seize. D'ailleurs, la dernière épreuve revint pour les deux premières places à de nouveaux « courseurs » et voilà qui est bien fait pour encourager tous ceux qui se laissent séduire par ce beau sport.

Les résultats furent les suivants :

Prix Brigadier, (400 fr. au premier 133 fr. 35 au second). — Demi-finale: Happy Conquer bat Plotinus; Hammer and Tongs court un bye. Finale: Happy Conquer bat Hammer and Tongs.

Le vainqueur au major Fontenoy; le second à M. Augier.

Prix Lobelia (525 fr. au premier, 175 fr. au second).

PETITES ANNONCES

OFFICIER MINISTÉRIEL

Vente Hôtel Drouot, salle 4, lundi 23 et mardi 24 déc. Exposition demain dimanche 22 déc.

1^{re} Faillite **TRES BEAUX MEUBLES**

L. et K. de chez Soubrier; ameublement complet de bureau, acajou filets; boiseries circulaires, bibliothèque, cheminée, bureau; meubles salon, piano a queue RUMMEL, tentures, argenterie, etc.

2^o Faillite P. et P. Quantité plumes autruche, héron, marabout, fantaisies et naturelles

3^o Beaux bijoux, brillants, pierres, très importante garde robe, tableaux, jaïences, bibelots etc., ayant appartenu à Mme Desclauzas.

4^o Très beau tapis de prière persan ancien; chambre à coucher citronier de chez Barabas, salle à manger bretonne appartenant à divers.

M^o BAYLE, commissaire-priseur, 20, rue Mogador.

AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour

frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Ensemble ou séparément, belle et bonne paire carrossiers bays, sages, forts, plein service, garanties 4.000 fr. — Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives (Dinard). 350

Importés d'Angleterre, 5 hunters irlandais, 6 à 8 ans, 1^m56 à 1^m64, en plein travail, absolument nets et garantis. 1.500 à 2.000 suivant cheval, large essai, toutes garanties. Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives, Dinard. 351

700 fr., ravissante jument p. s., a. a., 13 ans, 1^m54 environ, alezan brûlé, légèrement auberisé, crins blancs naissance, queue admirablement mise, très élégante, résistante, membres nets, parfaite montée et attelée, garanties. Trop légère pour 90 kilogram. Photo sur demande. Bureau du Journal. 361

Ponette rouanne, 1^m53, prenant 5 ans, vite attelée, très brillante, 1.200 fr. — Ponette baie, 1^m17, 9 ans, conduite par dames et enfants, très douce, 300 fr. M. Justeau, villa Gatine, à Croix-de-Vie (Vendée). 368

Pur sang hongre, alezan, avec papiers, 10 ans, beau modèle, 1^m62. 500 fr. S'adresser à M. Favre, officier des Haras, St-Lô. 369.

Iliade, jument alezane, 1^m55, joli modèle, belles actions, très sage et très douce, pleine de qualité, montée et attelée trotte en 1'40". Avec toutes garanties, 1.550 fr. S'adresser J. R. bureau du journal. 370

Flamèche, jument baie, 1^m63, 7 ans, par Sébastopol, demi-sang trotteur et Panique, par Galant II, demi-sang, trotteur, très beau modèle, du fond, le kil. en 1'40", très sage attelée, indifférente tramways, autos, service charrette ou coupé, toutes garanties, 1.500 fr. R. Hyde, 1, rue Etienne-Delarue, Rouen. 371

A vendre, Milka, chienne levrier russe barzoi, grand avenir, merveilleux pedigree, inscrite au grand livre des origines fran-



çaises n° 17 678, sujet rare, parfaite en tout, issue de mère premier prix Paris et père importé Russie ayant eu aussi nombreux prix. Plusieurs autres jeunes et adultes. S'adresser à Mme F. de Rovira, chenil des Capeillans, par Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales). 367

Belle chiotte bleue d'Auvergne, six mois, très distinguée, grâce, infusion sang

pointer, Rock de Beaugrenier, 120 fr. Robert Stevens, château de la Trinité, Beaulieu, par St-Maurice-les-Charencey (Orne). 372

THISBÉ

PARFUM
ULTRA
PERSISTANT

ED. PINAUD 18, PLACE VENDÔME
PARIS

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris
Un directeur, P. MONOD.

BOITERIES, TARES MOLLES, FLUXIONS DE POITRINE, ANGINES

des CHEVAUX, CHIENS, BÊTES à CORNES
sont RADICALEMENT GUÉRIES par

TOPIQUE DECLIE-MONTET

PRIX : 4 francs, PHARMACIE DES LOMBARDS

50, rue des Lombards, Paris et dans toutes les Pharmacies